

## Conditions Particulières Internauts-Coéditeurs - en date du 17 mars 2010

Conformément au préambule et à l'article 3 des Conditions Générales d'Utilisation (ci-après " CGU "), l'Internaute-Coéditeur a décidé de s'inscrire sur le Site de L'EDITO pour découvrir des Designers et éventuellement contribuer au lancement de leurs Meubles et à leur développement ainsi que pour accéder à certaines rubriques réservées du Site.

### 1. DÉFINITIONS

" Compte de Designer " : désigne la ou les pages privatives d'un Designer à partir duquel il peut renseigner, consulter et modifier ses informations personnelles : Login, Mot de passe, Nom, Prénom, E-mail, Projets, Eléments Visuels, etc. et gérer sa Fiche Designer.

" Compte de Membre " : désigne la ou les pages privatives d'un Membre à partir duquel il peut renseigner, consulter et modifier ses informations personnelles (Login, Mot de passe, Nom, Prénom, E-mail, etc.), le nombre des Parts de Contribution qu'il possède, le solde de son Crédit, ses transactions, etc. et gérer sa Fiche de Membre.

" Contribution " : valeur monétaire que paye l'Internaute-Coéditeur pour l'achat d'une ou plusieurs Parts de Contribution nette des frais de gestion prélevés au paiement dans les conditions prévues à l'Article 4 des Conditions Particulières des Internauts-Coéditeurs.

" Crédit " : désigne la somme monétaire dont un Membre dispose :  
- si il convertit une ou plusieurs Parts de Contribution qu'il possède d'un ou plusieurs Meubles de Designers dont la jauge n'est pas pleine en valeur monétaire,  
- et / ou suite au(x) versement(s) qu'il reçoit au titre des Parts de Contribution qu'il possède dans les conditions mentionnées à l'article 7 des Conditions Particulières des Internauts-Coéditeurs.

" Designer " : désigne un Designer ou un groupe de Designers inscrit sur le Site et disposant d'un Compte de Designer.

" Droits " : désigne l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, le droit à l'image, les droits d'auteur, notamment le droit de reproduction et de représentation, les droits voisins des Designers et droits des éditeurs, le droit des marques, lesdits droits s'entendant de ceux prévus par le Code de la propriété intellectuelle et les conventions internationales.

" Eléments Visuels " : désigne les éléments de type : textes, vidéos, images, photographies, graphiques, etc. que le Designer peut associer aux Meubles afin de présenter ceux-ci au public.

" Espace Coéditeur " : désigne la partie du Site dédiée au Designer réservée aux Internaute-Coéditeurs de ce Designer.

" Fiche Designer " : désigne la partie du Site dédiée au Designer destinée à l'hébergement et la diffusion des Meubles et des Eléments Visuels de ce dernier.

" Fiche de Membre " : désigne la partie du Site dédiée à un Membre et à l'hébergement et la diffusion des informations de son Compte de Membre qu'il aura souhaité rendre publiques.

" Fiche de Meuble " : désigne la partie du Site dédiée à un Meuble d'un Designer et à l'hébergement et la diffusion des informations de ce Meuble que le Designer aura souhaité rendre publiques.

" Identifiants " : désigne le pseudonyme (pseudo), ainsi que tout code confidentiel ou mot de passe choisi par le Membre ou le Designer et permettant à ces derniers de s'identifier afin de créer et d'accéder à leur Compte de Membre ou Compte de Designer.

" Internaute-Coéditeur " : désigne un Membre ayant apporté une contribution financière à au moins un Designer.

" Membre " : désigne une personne physique inscrite sur le site et disposant d'un compte de Membre.

" Meuble " : désigne tout objet proposé par un Designer correspondant à un élément de mobilier courant de type table, chaise, lit, bureau, armoire, buffet, commode, bibliothèque, étagère, sans que cette liste soit limitative.

" Part de Contribution " : désigne un titre virtuel permettant aux Internaute-Coéditeurs de contribuer au développement et au lancement d'un Designer et de son Meuble.

" Service " : désigne le Service objet du présent Contrat.

" Site " : désigne le site web <http://www.ledito.com> ou toute URL qui pourrait lui être substituée par L'EDITO.

" Titulaire " : désigne le Designer disposant, à titre personnel ou au nom et pour le compte de tiers, tels que notamment éditeurs, photographes, illustrateurs, de l'ensemble des Droits sur le Meuble et les Eléments Visuels, pour toute exploitation dans le cadre des présentes, lui permettant de s'engager dans les termes du présent Contrat.

" Utilisateur " : désigne une personne physique naviguant sur le Site et pouvant être répartie dans les catégories suivantes :

- Visiteur

- Membre
- Internaute-Coéditeur
- Designer

" Visiteur " : désigne un internaute naviguant sur le Site sans s'inscrire.

## **2. OBJET**

Les présentes ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles un Internaute-Coéditeur peut contribuer au développement d'un ou plusieurs Meubles de Designers.

Les présentes complètent les Conditions Générales d'Utilisation du Site de L'EDITO (les " CGU ") disponibles, dans leur dernière version, à l'adresse <http://www.ledito.com/conditions-generales/> L'Internaute-Coéditeur confirme avoir lu et accepté ces CGU.

## **3. CONDITIONS D'INSCRIPTION EN TANT QUE MEMBRE**

Pour pouvoir souscrire des Parts de Contribution, l'Internaute-Coéditeur doit au préalable s'inscrire sur le Site en tant que Membre, conformément à l'article 2 des CGU.

L'inscription en tant que Membre donne accès à un Compte de Membre. Chaque Compte de Membre est unique, accessible grâce à un login et un mot de passe.

A chaque Compte de Membre correspond un Crédit. Les sommes éventuellement disponibles à ce Crédit peuvent être utilisées sur le Site pour :

- acquérir des Parts de Contribution d'un Meuble de Designer n'ayant pas encore atteint leur jauge
- procéder à l'achat de produits mis en vente sur le Site

Le montant du Crédit est versé par L'EDITO sur un compte de tiers auprès de sa banque conformément au point B de l'article 6 des présentes. Le Crédit peut être remboursé à l'Internaute-Coéditeur selon la procédure décrite au point C de l'article 6 des présentes.

## **4. NATURE ET SOUSCRIPTION DES PARTS DE CONTRIBUTION**

L'Internaute-Coéditeur peut souscrire à des Parts de Contribution.

Chaque Part de Contribution vaut 10 euros (dix euros). Chaque Designer doit obtenir la souscription de 300 (trois cents) Parts de Contribution soit 3.000 € (trois mille euros) pour que L'EDITO décide de produire son Meuble.

Une Part de Contribution ne constitue pas un titre négociable. Chaque Part de Contribution est la propriété de l'Internaute-Coéditeur qui l'a souscrite. Elle est incessible.

Le montant maximum que l'Internaute-Coéditeur pourra directement ou indirectement souscrire pour un Meuble donné est fixe. Il ne pourra excéder 20 (vingt) Parts de Contribution par Meuble, soit 200 (deux cents) euros.

Chaque souscription de Part de Contribution fait l'objet de la perception par L'EDITO de frais de gestion d'un montant qui varie en fonction du montant de Parts de Contribution souscrites ainsi que du moyen de paiement employé (carte bancaire ou Crédit). Ce montant sera indiqué à l'Internaute-Coéditeur préalablement au paiement de sa Contribution. Ces frais de gestion ne seront en aucun cas supérieurs à 1 (un) euros par Part de Contribution.

L'Internaute-Coéditeur est averti et accepte expressément que tout Meuble, avant que sa jauge ne soit remplie, puisse supprimer son Compte de Designer et la Fiche Meuble associée sans préavis.

L'Internaute-Coéditeur est également averti et accepte expressément que L'EDITO est susceptible, dans le cadre des conditions prévues à cet effet, de supprimer un Compte de Designer, la Fiche Designer et la Fiche Meuble associée.

Dans l'un et/ou l'autre de ces deux cas, l'Internaute-Coéditeur est averti et accepte expressément que sa (ses) part(s) sur le ou les Meubles en question sera (seront) annulée(s) et que la valeur faciale de cette (ces) Part(s) de Contribution (10 (dix) euros par Part de Contribution) sera créditée à l'actif de son Crédit.

Les Internautes Contributeurs pourront faire librement usage de ce Crédit dans les conditions prévues aux articles 6A, 6B et 6C des présentes.

## **5. DROITS CONFÉRÉS PAR LES PARTS DE CONTRIBUTION**

Par l'acquisition d'une ou plusieurs Parts de Contribution, l'Internaute-Coéditeur :

- bénéficie de l'accès à l'Espace Coéditeur du Meuble du Designer auquel se rattache sa Part de Contribution et accède à certains contenus exclusifs ou à certaines offres réservées ;

- bénéficie d'une remise de 20% sur le prix de vente public TTC du Meuble du Designer auquel se rattache sa Part de Contribution si celui-ci passe toutes les étapes de sélection pour être vendu au catalogue de L'EDITO;

- bénéficie, s'il décide d'acheter le Meuble du Designer auquel se rattache sa Part de Contribution sur la boutique de L'EDITO, d'une version numérotée de celui-ci dans l'ordre d'arrivée de chaque Coéditeur à l'acquisition des Parts de Contribution (le premier à se porter acquéreur de Parts de Contribution recevra le Meuble numéroté 001, et ainsi de suite), si le Meuble passe toutes les étapes de sélection pour être vendu au catalogue de L'EDITO;

- a vocation à une partie du produit généré par les ventes liées au Meuble du Designer produit par L'EDITO auquel se rattache sa Part de Contribution, conformément à l'article 7 des Présentes ;

- peut participer aux consultations qui seraient organisées par L'EDITO concernant les choix sur lesquels L'EDITO et/ou le Designer souhaiterait(ent) avoir son avis (par exemple choix d'un visuel, choix du texte descriptif du Meuble, discussion sur le futur prix de vente du Meuble, etc.). L'EDITO et le Designer n'étant cependant pas liés par ces dernières consultations.

Il est rappelé que le Meuble d'un Designer ne sera mis en production qu'à condition que toutes les Parts de Contribution soient souscrites et sous réserves que le Designer signe un contrat d'édition exclusif avec L'EDITO et ce dans un délai maximum de 15 (quinze) jours francs à compter du jour où sa jauge aura été remplie.

## **6. MOYENS ET MODES DE PAIEMENT**

### **A) PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION**

L'Internaute-Coéditeur peut payer le montant des Parts de Contribution par carte bancaire, étant précisé que la transaction est sécurisée. Le paiement de la totalité du montant des Parts de Contribution est effectué lors de la validation de la Contribution.

L'Internaute-Coéditeur pourra aussi payer tout ou partie de la Contribution grâce à son Crédit.

Le numéro de la carte bancaire de l'Internaute-Coéditeur n'est pas conservé intégralement par L'EDITO qui dispose d'un outil de paiement en ligne stable et sécurisé. Il est de plus crypté, ainsi qu'il est précisé ci-dessous.

L'EDITO a opté pour la technologie de cryptage SSL (Secure Sockets Layer) qui crypte l'information afin de protéger toutes les données liées aux informations personnelles et aux moyens de paiement.

## **B) CONSERVATION DE LA CONTRIBUTION ET DU CREDIT**

La Contribution de l'Internaute-Coéditeur est versée par L'EDITO sur un compte de tiers ouvert à la banque habituelle de cette dernière.

Les sommes figurant sur le compte de tiers ne sont pas la propriété de L'EDITO mais des Internautes-Contributeurs. Ce compte (ci-après dénommé le " Compte de Tiers ") est indépendant et ne peut être fusionné ou compensé avec les comptes bancaires usuels de L'EDITO ou d'un autre Internaute-Contributeur.

Compte tenu des coûts qu'engendreraient le calcul des éventuels intérêts dus à chacun et leur redistribution ainsi que le caractère minime des montants concernés, l'Internaute-Coéditeur accepte que les éventuels intérêts rémunérant le Compte de Tiers soient automatiquement versés à L'EDITO.

La Contribution de l'Internaute-Coéditeur est conservée sur le Compte de Tiers tant que le pallier de 3 000 (trois mille) euros visé à l'article 4 ci-dessus n'est pas atteint.

Dès l'atteinte de ce pallier par le Meuble d'un Designer, les sommes représentant les Parts de Contribution des Internautes-Coéditeurs relatives à ce Meuble sont transférées du Compte de Tiers au compte courant de L'EDITO qui devient alors propriétaire des sommes correspondantes.

Le Crédit de l'Internaute-Coéditeur sera versé par L'EDITO et conservé sur le Compte de Tiers. Ce Crédit peut être utilisé par l'Internaute-Coéditeur pour acquérir des Parts de Contribution ou lui être remboursé dans les conditions ci-après.

## **C) REMBOURSEMENT DU CREDIT**

L'Internaute-Coéditeur peut à tout moment obtenir le remboursement des sommes figurant à son Crédit.

Le remboursement du Crédit sera demandé par la commande " Demande de Virement " présente sur le Compte de Membre de l'Internaute-Contributeur. A ce titre, L'EDITO rappelle à l'Internaute-Coéditeur les dispositions de l'article 2 des CGU relatives à la protection de ses identifiants.

L'Internaute-Coéditeur ne pourra demander le remboursement de son Crédit que sur un compte bancaire dont il est le titulaire. Pour ce faire, il devra communiquer à L'EDITO la totalité des informations exigées par la procédure prévue à cet effet sur son Compte de Membre.

L'EDITO procédera ou fera alors procéder au virement dans les 30 (trente) jours suivants.

La somme versée à l'Internaute-Coéditeur par virement sera diminuée d'un montant variable correspondant au montant des frais bancaires liés à ce virement. Pour les virements au sein de la zone Euro, ce montant ne pourra excéder 0,20 (vingt centimes) euros. Pour les virements hors zone Euro, ce montant ne pourra excéder 20 (vingt) euros.

A défaut par l'Internaute-Coéditeur et/ou ses héritiers et/ou ses ayants droit de demander paiement par virement bancaire ou d'utiliser sur le Site les sommes de son Crédit dans un délai de 2 (deux) ans à compter de la date de mise à disposition à son Crédit desdites sommes, l'Internaute-Coéditeur sera présumé avoir irrévocablement renoncé à ces sommes.

## **D) PREUVE**

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par L'EDITO constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre L'EDITO et l'Internaute-Contributeur.

L'historique des transactions entre L'EDITO et l'Internaute-Coéditeur est consultable à tout moment par ce dernier au travers de son Compte de Membre sur le Site.

## **7. RÉMUNÉRATION DE L'INTERNAUTE-COÉDITEUR**

En contrepartie de sa contribution au développement d'un Meuble de Designer, L'EDITO versera à l'Internaute-Coéditeur au pro rata des Parts de Contribution d'un Meuble qu'il détient un pourcentage " p " des recettes nettes hors taxes encaissées par L'EDITO au titre des ventes du Meuble du Designer. Ce pourcentage p est fixé à 10% du Chiffres d'Affaires Hors Taxe.

Les Recettes Nettes hors taxes sont définies comme le chiffre d'affaires hors taxes (nets de retours) encaissé dans les 10 (dix) ans de la sortie commerciale du Meuble par L'EDITO.

Le décompte des rémunérations dues à l'Internaute-Coéditeur et leur versement à son Crédit seront effectués dans les 7 (sept) jours suivant la vente du Meuble dans la boutique de l'EDITO.

En ce qui concerne les ventes réalisées hors de France, L'EDITO déduira les montants qui seraient retenus par les autorités de certains pays, pour permettre le transfert et/ou le paiement des sommes revenant à l'Internaute-Contributeur.

Les décomptes de rémunérations présents sur son Compte de Membre seront réputés approuvés et acceptés définitivement par l'Internaute-Coéditeur à moins qu'il ne les conteste par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à L'EDITO, 117 rue de Charenton 75012 Paris, dans un délai de 1 (un) mois à compter de leur mise à disposition à son Crédit.

Il est enfin rappelé que l'ensemble des rémunérations dues à l'Internaute-Coéditeur en exécution des présentes lui seront dues pendant une durée de 3 (trois) années prenant effet le 1er janvier suivant la commercialisation du Meuble considéré.

## **8. DROIT DE L'EDITEUR DE MEUBLE**

L'EDITO est seule titulaire du droit de prendre l'initiative, la responsabilité et la charge du financement du Meuble du Designer.

L'EDITO reste le décisionnaire final des choix de toute nature concernant chaque Meuble, l'avis des Internautes-Coéditeurs demeurant consultatif.

L'EDITO reste juge de l'opportunité du moment de la mise en vente du Meuble produit, et se réserve le droit, en particulier et à tout moment, d'interrompre la mise en vente du Meuble, par exemple dans le but de protéger les consommateurs face à un vis de forme, sans que cet exemple ne soit limitatif.

## **9. RETRACTATION, RETRAIT OU RESTITUTION DE LA CONTRIBUTION**

A tout moment tant que le pallier de 3 000 (trois mille) euros pour un Designer n'a pas été atteint, l'Internaute-Coéditeur peut se rétracter et transférer la Contribution qu'il a versée soit au profit d'un autre Meuble de Designer dont la jauge n'a pas encore été atteinte soit au solde de son Crédit.

L'Internaute-Coéditeur peut demander le remboursement sur son compte bancaire de son Crédit selon les modalités définies à l'article 6 C. des présentes.

## **10. RÉSILIATION**

Si l'Internaute-Coéditeur souhaite résilier sa relation avec L'EDITO, il peut le faire en suivant la procédure prévue à cet effet dans son Compte de Membre, à la condition de ne pas posséder des Parts de Contribution et / ou un Crédit non nul. Dans l'un ou l'autre de ces cas, l'Internaute-Coéditeur est invité à se rapprocher de L'EDITO par e-mail à l'adresse suivante : [service.utilisateurs@ledito.com](mailto:service.utilisateurs@ledito.com).

L'EDITO peut à tout moment et sans préavis mettre fin à sa relation avec l'Internaute-Coéditeur s'il ne respecte pas l'une quelconque des dispositions des CGU et des présentes Conditions Particulières des Internautes-Coéditeurs.

Dans ce cas, les montants correspondant aux parts souscrites ainsi que les gains éventuels qui leur seraient liés deviendront à titre de clause pénale, propriété de L'EDITO.

En cas de décès d'un Internaute-Coéditeurs, ses héritiers devront se rapprocher de L'EDITO et lui communiquer les coordonnées du notaire chargé de la succession de l'Internaute-Coéditeur. A défaut, la procédure prévue à l'article 6.C. dernier paragraphe sera applicable.

## **11. STIPULATION GÉNÉRALE**

Les présentes Conditions Particulières et les CGU constituent l'intégralité de la convention entre les parties relativement à leur objet. En cas de contradiction entre les CGU et les présentes, ces dernières prévaudront.

## **12. CONFLIT, COMPÉTENCES ET LOI APPLICABLE**

Ces Conditions Particulières des Internautes-Coéditeurs sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes.

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux de Paris seront seuls compétents pour connaître de tout litige relatif aux présentes.

